

Le Rivière WEB

Volume 22 - Numéro 2 - Février 2023

Journal communautaire destiné
à la population de Rivière-Ouelle

Crédit photo : Christian Weber

Le mot de Marjolaine | Par Marjolaine Côté

Le début d'une nouvelle année est l'occasion de faire le point, de se donner au moins un projet personnel audacieux et ainsi de se gonfler à bloc pour relever de nouveaux défis !

C'est un classique... mais surtout un point d'ancrage pour bien redémarrer. Moi, je me concentre sur le positif de l'année qui vient de s'écouler et sur ce que j'aimerais faire de différent pour m'inspirer devant celle qui commence: un exercice bien personnel qui permet de donner un sens à ce que nous faisons et à ce que nous voulons entreprendre. Cela peut passer par des petites choses toutes simples, dans la mesure qu'elles soient en accord avec ce qui nous anime et que l'on y mette une intention particulière.

Faire plus d'activités physiques..., passer plus de temps avec les vôtres..., écrire son journal intime..., apprendre à jouer d'un instrument de musique..., entreprendre quelque chose que vous n'avez jamais fait auparavant.... Ce ne sont pas les idées qui manquent ! Libre à chacun de choisir ce qui lui convient en ce début d'année !

Les longs mois d'hiver sont aussi propices à faire plus de bonnes lectures. Justement ! Ma suggestion pourra certainement intéresser certains d'entre vous avec l'addition d'un nouveau collaborateur qui se joint au journal ce mois-ci. Il s'agit de Michel Bossé, natif de Rivière-Ouelle et professeur retraité de l'UQTR au département de psychologie. Il est aussi le directeur de l'Institut de formation à la psychothérapie par le jeu auprès de l'enfant. Il a répondu oui à notre suggestion de publier cette année une série de textes pédagogiques avec des conseils pratiques destinés aux parents de jeunes enfants. L'équipe du journal est heureuse de cette nouvelle collaboration établie avec ce Rivois d'origine sachant aussi qu'il y a de plus en plus de jeunes familles qui s'établissent à Rivière-Ouelle.

Bon début d'année 2023 et bonne lecture !



Table des matières

Le mot de Marjolaine.....	2
Mot du maire.....	3
Avis public	4
Bilan de la qualité de l'eau	5
Prévisions budgétaires.....	6
Mot de la technicienne en loisirs et vie communautaire.....	7
Mise à jour des politiques famille et des aînés.....	8
Nos meilleurs souhaits pour 2023.....	8
Bibliothèque municipale.....	9
Au son des cloches.....	9
Une série de textes pour les parents de jeunes enfants!.....	10
Sous l'angle psy.....	11
Des signaux...de Gatineau.....	13
La mascotte.....	14
Le Club photo Kamloup vous invite à son exposition.....	15
États des résultats 2022 du Rivière Web	16
Dîner de la Saint-Valentin.....	16
Bloc-notes.....	17
Mes soins restent ici au Kamouraska	18
Calendrier	24

Le Rivière Web | Comité du journal

Marjolaine Côté, coordination et correction

Roger Martin, membre honoraire et correction

Roger Richard, suivi financier

Marie Dubois, correction

Nancy Fortin, agente de liaison et mise en page

Disponible via le site internet de la Municipalité
www.riviereouelle.ca

Veuillez envoyer vos textes, vos questions et vos suggestions par courriel à l'adresse suivante:

leriviereweb@riviereouelle.ca

Municipalité de Rivière-Ouelle

133, Route 132

Rivière-Ouelle (Qc) G0L 2C0

418 856-3829

Malgré les efforts des membres du comité du journal, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons. De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Mot du maire | Par Louis-Georges Simard

À chaque fin d'année, votre conseil doit planifier pour la prochaine année en faisant un budget qui vient essentiellement établir les dépenses anticipées et les sources de revenus qui nous permettront de rencontrer ces dépenses.

Le budget

Les détails du budget pour 2023 apparaissent dans la présente édition de votre journal. Comme vous pourrez le constater, les dépenses anticipées de 2023 sont de 2,7 \$ M pour une augmentation de 8,5% par rapport au budget de 2022. Nous devons composer avec l'augmentation de frais externes sur lesquels nous avons peu de contrôle, en particulier les frais de déneigement, les quotes-parts de la Régie des incendies et de la Régie des matières résiduelles ainsi que les assurances. La rémunération de nos employés a aussi été ajustée pour tenir compte de l'inflation.

La taxation

À sa séance régulière de janvier, votre conseil a adopté un règlement de taxation avec une augmentation de taxes foncières de 5,5% soit un peu moins que le taux d'inflation pour 2022. Pour les utilisateurs du réseau d'aqueduc et du réseau d'égouts, le montant de taxe annuel pour les résidences passe de 1178 \$ à 1216 \$ pour une augmentation de 3,2 %.

Afin de limiter l'augmentation des taxes, nous avons puisé un montant d'environ 100,000 \$ dans nos surplus accumulés ainsi que réduit certaines dépenses discrétionnaires. Mais malheureusement, votre municipalité est aussi frappée par l'inflation et nous n'avons pas d'autre choix de s'ajuster tout en étant conscient de l'impact sur nos contribuables. On doit espérer que le gouvernement du Québec qui voit ses revenus augmenter sensiblement à cause de l'inflation sera à l'écoute des municipalités qui, depuis plusieurs mois, demandent de l'aide pour compenser le déséquilibre fiscal qu'elles doivent affronter.

Matières résiduelles

La taxe pour les ordures (bac noir) passe de 185 \$ à 194 \$ par résidence alors que la taxe pour le recyclage (bac bleu) passe de 6 \$ à 11 \$ et que celle pour la matière organique (bac brun) passe de 8 \$ à 22 \$.

Je dois revenir cette année sur l'importance de mettre le moins possible de déchets dans le bac à déchets (noir ou vert) et d'utiliser plutôt le bac bleu et le bac brun. Le coût du bac bleu nous est largement remboursé par Recyc-Québec incluant le coût du transport. Quant au bac brun, les coûts de la SÉMER ne cessent d'augmenter (33% pour 2023) mais avec la tarification par habitant que la SÉMER nous impose, nous devons payer le même montant peu importe la quantité de matière organique qu'on y envoie. De plus, si on ne dépose pas collectivement pour Rivièr-Ouelle dans le bac brun au moins 15% de la somme des tonnes déposées dans le bac à déchets et le bac brun, nous devons payer une pénalité. Notre dernier pourcentage pour Rivièr-Ouelle était de 13%. Nous devons travailler ensemble pour augmenter ce pourcentage. C'est payant pour tous les contribuables de Rivièr-Ouelle, mais surtout, c'est un petit geste que nous devons faire pour sauver la planète.



Hiver à l'envers
Jour de l'an vert
Les lilas qui bourgeonnent
Les skieurs qui bougognent
Fondues toutes les patinoires
Mítaines et foulards aux tiroirs
Doux automne, hiver ou printemps
Redoux, temps doux, temps déroutant!....

Par Marcel Bérubé



Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage :

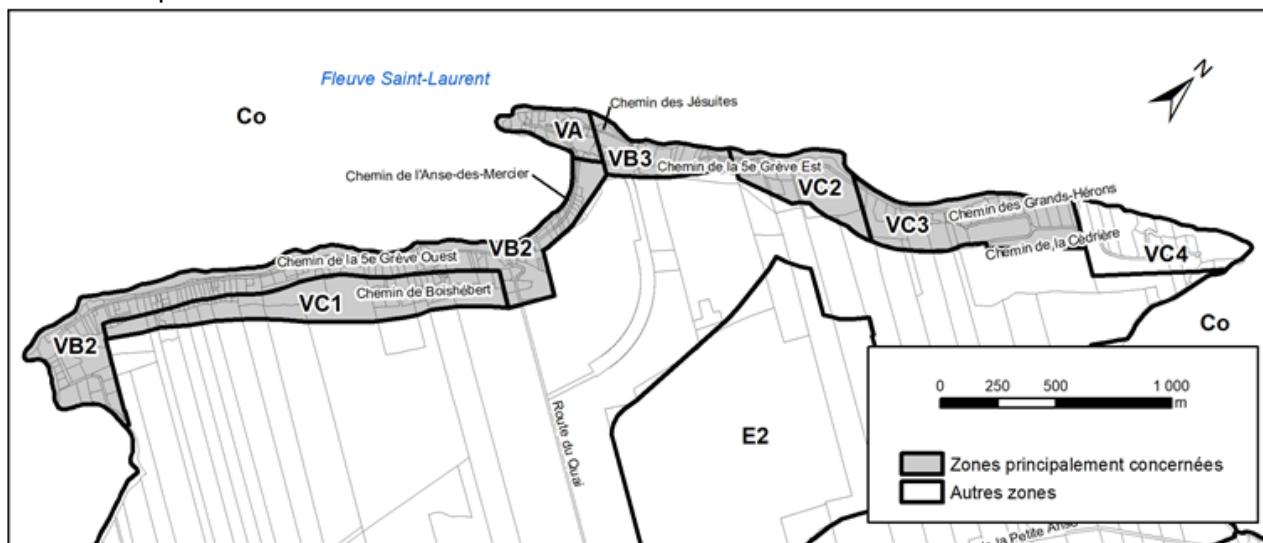
1. Que lors de la séance tenue le 10 janvier dernier, le conseil de la municipalité a adopté le PREMIER projet de « règlement numéro 2023-03 modifiant le règlement numéro 1991-1 concernant les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, le règlement de zonage numéro 1991-2 et le règlement de lotissement numéro 1991-3 afin principalement de favoriser le maintien de la qualité du cadre bâti et du cadre naturel du paysage culturel patrimonial du secteur des pointes aux Iroquois et aux Orignaux »

2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 janvier 2023, à 19h, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par ce-lui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que ledit projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, dont les suivantes :

- L'obligation d'obtenir un plan d'implantation d'un arpenteur-géomètre pour les bâtiments principaux;
- La hauteur et la superficie maximale des bâtiments principaux dans les zones du paysage culturel patrimonial (PCP);
- La largeur et superficie minimale d'un bâtiment principal dans les zones du PCP;
- Le nombre maximal, la hauteur maximale et la superficie maximale des bâtiments secondaires dans les zones du PCP;
- L'interdiction du garage privé en cour avant;
- L'encadrement des pavillons de jardin;
- L'encadrement de l'abattage des arbres dans les zones VA, VB2 et VB3 du PCP;
- La protection des rosiers sauvages dans les zones du PCP et dans la zone VB1 (secteur de la pointe);
- L'encadrement supplémentaire des droits acquis dans les zones du PCP;
- L'agrandissement de la zone VC4 à même la zone VC3 afin que la limite entre les deux zones concorde avec celle du paysage culturel patrimonial (PCP);
- Le lotissement en copropriété.

4. Que le projet de règlement vise à ajouter ou modifier des dispositions afin principalement de protéger la qualité du cadre bâti et du cadre naturel du paysage culturel patrimonial du secteur des pointes aux Iroquois et aux Orignaux. Toutes les zones de la municipalité sont visées par la présente modification règlementaire. Les zones VA, VB2, VB3, VC1, VC2 et VC3 plus particulièrement concernées par plusieurs dispositions de la modification sont illustrées sur le croquis suivant :



5.Que le projet de règlement et les zones concernées peuvent être consultés par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 133, route 132, à Rivière-Ouelle ainsi sur le site Internet de la municipalité :

<https://riviereouelle.ca/fr/centre-documentaire/c798/reglement-d-urbanisme/page-1>

Donné à Rivière-Ouelle, ce 11e jour du mois de janvier 2023.

Nathalie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière

~~~~~

**Bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période  
du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022**

| Paramètres                                                                                                                 | Nombre Minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable | Nombre d'échantillons prélevés               | Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité | Norme respectée |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Bactériologique</b><br>(coliformes totaux, Escherichia coli, colonies atypiques)                                        | 24 échantillons au total soit 2 par mois                                                                                | 24 échantillons au total soit 2 par mois     | 24 échantillons au total soit 2 par mois                    | Oui             |
| <b>Turbidité</b>                                                                                                           | 12 échantillons au total soit 1 par mois                                                                                | 12 échantillons au total soit 1 par mois     | 12 échantillons au total soit 1 par mois                    | Oui             |
| <b>Trihalométhanes totaux</b><br>(Chloroforme, bromodichlorométhane, chlorodibromométhane, bromoforme)                     | 4 échantillons au total soit 1 par trimestre                                                                            | 4 échantillons au total soit 1 par trimestre | 4 échantillons au total soit 1 par trimestre                | Oui             |
| <b>Inorganiques</b><br>(Nitrates+nitrites)                                                                                 | 4 échantillons au total soit 1 par trimestre                                                                            | 4 échantillons au total soit 1 par trimestre | 4 échantillons au total soit 1 par trimestre                | Oui             |
| <b>Inorganiques</b><br>(Culvre-Plomb)                                                                                      | 5 échantillons                                                                                                          | 4 échantillons                               | 4 échantillons                                              | Oui             |
| <b>Inorganiques</b><br>(Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cyanure, Fluorures, Mercure, Sélénium, Uranium) | Aucun échantillon                                                                                                       | 1 échantillon                                | 1 échantillon                                               | Oui             |



## Prévisions budgétaires 2023

Le présent document est publié conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal et du paragraphe 8 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale, afin d'informer les contribuables sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 et du plan triennal d'immobilisations adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle tenue le 13 décembre 2022.

| <b>Dépenses de fonctionnement</b>                                                                 | <b>2022</b>         | <b>2023</b>         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Administration générale                                                                           | 522 349 \$          | 558 890 \$          |
| Sécurité publique                                                                                 | 270 394 \$          | 302 431 \$          |
| Transports                                                                                        | 558 873 \$          | 653 915 \$          |
| Hygiène du milieu                                                                                 | 492 314 \$          | 611 274 \$          |
| Aménagement, Urbanisme et Développement                                                           | 190 724 \$          | 203 836 \$          |
| Loisirs et culture                                                                                | 212 432 \$          | 195 524 \$          |
| Frais de financement                                                                              | <u>57 561 \$</u>    | <u>55 187 \$</u>    |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement</b>                                                       | <b>2 304 647 \$</b> | <b>2 581 057 \$</b> |
| <b>Autres activités financières</b>                                                               |                     |                     |
| Remboursement en capital de la dette à long terme                                                 | 211 719 \$          | 220 065 \$          |
| <b>Affectations et appropriations</b>                                                             |                     |                     |
| Activités d'investissement                                                                        |                     |                     |
| Appropriation du surplus non affecté                                                              | (30 000 \$)         | (103 065 \$)        |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement, des autres activités financières et des affectations</b> | <b>2 486 366 \$</b> | <b>2 698 057 \$</b> |
| <b>Revenus</b>                                                                                    | <b>2022</b>         | <b>2023</b>         |
| <b>Taxes sur la valeur foncière</b>                                                               |                     |                     |
| Taxe foncière – Générale                                                                          | 1 419 170 \$        | 1 521 883 \$        |
| Taxe foncière – Aqueduc et égout                                                                  | 36 092 \$           | 37 101 \$           |
| Taxe foncière – Enrochement                                                                       | 53 544 \$           | 62 194 \$           |
| <b>Sous-total des taxes sur la valeur foncière</b>                                                | <b>1 508 806 \$</b> | <b>1 621 178 \$</b> |
| <b>Taxes sur une autre base</b>                                                                   |                     |                     |
| Taxes de services et dettes – Aqueduc et égout                                                    | 365 655 \$          | 394 326 \$          |
| Taxes de services – Collecte des matières résiduelles                                             | 145 000 \$          | 168 533 \$          |
| Taxes de services – Vidange des fosses septiques                                                  | 51 977 \$           | 31 238 \$           |
| Taxes de services – Cours d'eau                                                                   | <u>6 561 \$</u>     | <u>27 133 \$</u>    |
| <b>Sous-total des taxes sur une autre base</b>                                                    | <b>569 193 \$</b>   | <b>621 230 \$</b>   |
| <b>Compensations, transferts et autres revenus</b>                                                |                     |                     |
| Compensation tenant lieu de taxes                                                                 | 76 453 \$           | 80 583 \$           |
| Transferts                                                                                        | 231 809 \$          | 235 970 \$          |
| Services rendus, impositions des droits, amendes et pénalités et autres revenus                   | <u>100 105 \$</u>   | <u>139 097 \$</u>   |
| <b>Sous-total compensations, transferts et autres revenus</b>                                     | <b>408 367 \$</b>   | <b>455 650 \$</b>   |
| <b>Total des revenus</b>                                                                          | <b>2 486 366 \$</b> | <b>2 698 057 \$</b> |

| Année | Activités          | Montant estimé      |
|-------|--------------------|---------------------|
| 2023  | Transport          | 1 753 395 \$        |
|       | Infrastructures    | 25 000 \$           |
|       | <b>Total :</b>     | <b>1 778 395 \$</b> |
| 2024  | Transport          | 200 000 \$          |
|       | Loisirs et culture | 175 000 \$          |
|       | Infrastructures    | 365 000 \$          |
| 2025  | <b>Total :</b>     | <b>740 000 \$</b>   |
|       | Transport          | 155 000 \$          |
|       | Infrastructures    | 333 000 \$          |
|       | <b>Total :</b>     | <b>488 000 \$</b>   |

Pour plus d'informations, nous vous invitons à regarder la présentation Power Point du budget sur le site internet de la municipalité. <https://riviereouelle.ca/fr/municipalite/taxation-municipale>

Nathalie Dubé  
Directrice générale et greffière-trésorière

## Mot de la technicienne en loisirs et vie communautaire |

Par Émie Vaillancourt

Je me souviens qu'enfant, un prêtre disait dans son homélie lors d'une messe: « Le temps des Fêtes se termine avec la fête de la Pâque : donc, nous avons tout ce temps pour nous souhaiter une belle nouvelle année ou un bon temps des Fêtes! Et si cela vous semble étrange, sachez que souhaiter du bon aux gens est toujours mieux que dire des bêtises! » Cela m'a marquée!

Je me permets donc de vous souhaiter une magnifique nouvelle année! Que cette nouvelle année vous permette de vous épanouir et de profiter des plaisirs simples de la vie. Je vous souhaite la santé et du temps pour vous!

La nouvelle année apporte aussi quelques changements : cette année, je serai au bureau principalement du lundi au mercredi sur les heures d'ouverture; mon horaire sera également sujet à changements.

Nous avons de beaux projets pour le camp de jour. Nous étudions la possibilité de le tenir conjointement avec une municipalité voisine. Ce sera un de mes dossiers prioritaires en début d'année. Nous vous donnerons plus d'information dans les prochains mois. D'ailleurs, si vous connaissez des personnes qui aimeraient se trouver un emploi estival, nous afficherons les offres d'emploi prochainement: elles peuvent communiquer avec moi dès maintenant!

Au plaisir de vous rencontrer bientôt!



*Rivière-Ouelle*

Bureau municipal  
133, route 132  
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0  
418 856-3829  
[info@riviereouelle.ca](mailto:info@riviereouelle.ca)  
[www.riviereouelle.ca](http://www.riviereouelle.ca)

Heures d'ouverture  
Lundi au jeudi  
De 8 h 00 à 12 h 00  
et 13 h 00 à 16 h 00  
Vendredi 8 h 00 à 12 h 00

# Mise à jour des politiques de la famille et des aînés | Par Émie Vaillancourt

Aux familles de Rivière-Ouelle!

Émie veut savoir! Vous avez des enfants (jeunes de moins de 18 ans) qui vivent avec vous? Voici un court sondage pour nous aider à brosser un portrait le plus juste possible de nos familles rivoises (incluant les familles d'accueil) ayant des enfants mineurs sous leur toit. À noter que ces données nous seront très utiles non seulement pour la mise à jour de notre politique familiale, mais également dans l'évaluation de nos offres de loisirs et d'autres services.

Si vous n'avez pas encore rempli le sondage : « Mon Rivière-Ouelle idéal », vous avez toujours l'occasion de le faire! Ces réponses nous sont aussi très précieuses!

Je remercie d'ailleurs les personnes qui ont déjà répondu à ces questions! C'est un réel plaisir de lire vos réponses! Vos propositions sont toutes très intéressantes et sachez qu'elles seront partagées avec mes collègues. Ainsi, si cela ne peut être pris en compte pour les mises à jour des plans d'action sur lesquels je travaille, ce pourra l'être dans d'autres plans d'action!

## Nos meilleurs souhaits pour 2023

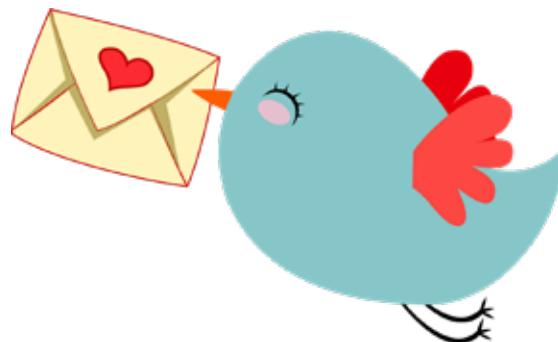
Aux partenaires, aux donateurs, aux bénévoles,  
aux membres du personnel, aux campeurs  
et à leur famille du Camp Canawish de la saison 2022...

Que vos vœux les plus chers se réalisent  
en cette nouvelle année qui commence.

Que la santé, l'amitié et l'accueil soient  
de tous les jours de 2023!

*Les membres du conseil d'administration et sa directrice adjointe*

Clément Dubé, Yves Hébert, Margot Lavoie, Yvan Pelletier,  
Suzanne Raymond, Andrée Rossignol et Yvan Thériault.



# Bibliothèque municipale | Par François Chalifour

## EXPOSITION DE VOLUMES SUR L'ÉCOSSE À LA BIBLIOTHÈQUE : depuis le 10 janvier jusqu'au 2 mars

Partez à la découverte de l'Écosse : costumes typiques, gastronomie et boisson nationale, cornemuses, paysages et folklore ont contribué à forger la forte identité de l'Écosse, qui se reconnaît dans le monde entier. Avec ses étonnantes contrastes, c'est un pays qui semble irréel, enseveli sous la brume ou reflété majestueusement dans un loch. **Cette exposition se compose de 24 volumes que vous pouvez emprunter et comme l'exposition doit repartir le 2 mars, il est important de ramener ces volumes avant le 2 mars.** À chaque rotation de volumes, nous recevons aussi une exposition de volumes. Ainsi après l'exposition l'Écosse, nous recevrons le 2 mars, une nouvelle exposition sur Tintin, le 2 mai, les célèbres mangas Naruto, le 24 août, Chasse et Pêche et pour clore l'année, le 24 octobre, Les Chats.

## LE SITE INTERNET DU RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Maintenant accessible et toujours à la même adresse, [www.reseaubibliobsl.qc.ca](http://www.reseaubibliobsl.qc.ca), le site est orienté principalement vers l'abonné pour faciliter sa visite et optimiser le repérage et l'utilisation des services en ligne qui sont de plus en plus nombreux. Outre cette nouvelle orientation et une facilité de navigation améliorée, **deux grandes nouveautés s'ajoutent** : 1- un menu qui permettra de simplifier les recherches sur le site; 2- la possibilité pour l'abonné de s'adresser directement à l'équipe du Réseau pour des demandes de soutien en ce qui a trait aux ressources numériques. Vous retrouverez sur le site un formulaire vous permettant d'acheminer vos demandes auprès de l'équipe. Pour avoir accès au formulaire de demande : allez sur le site, [www.reseaubibliobsl.qc.ca](http://www.reseaubibliobsl.qc.ca), cliquez sur **MENU**, dans la colonne **Services en ligne**, cliquez sur **Soutien aux ressources numériques**, et voilà vous n'avez plus qu'à faire votre demande. Une très heureuse initiative du Réseau que cette nouvelle orientation vers l'abonné-usager.

## DE LA LECTURE POUR LES TOUT-PETITS? NE CHERCHEZ PLUS, VOICI TROUVE-LIVRES

Le Trouve-Livre est une plateforme de découverte d'ouvrages jeunesse destinés aux enfants de 0 à 5 ans. Le Trouve-Livre soutient les familles ainsi que le personnel œuvrant auprès des tout-petits dans leur recherche de lectures appropriées. La plateforme met à la disposition de tout le monde une large sélection de livres pertinents et ludiques, choisie par du personnel qualifié. Son utilisation est simple et gratuite! Le Trouve-Livre contient près de 10 000 suggestions de lecture classées selon deux axes : l'âge de l'enfant et les thématiques. Il suffit de suivre l'intérêt de l'enfant, de rejoindre une réalité de son quotidien ou de simplement l'initier au livre en tant qu'objet de jeu! Il y en a pour tous les goûts. **Comment y accéder?** À l'adresse suivante, <https://trouve-livre.ca>, vous y êtes? **Maintenant recherchez des suggestions de lecture en trois clics de souris :**

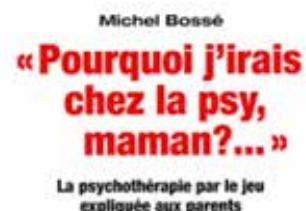
1. Sélectionnez l'âge de l'enfant
2. Sélectionnez un ou plusieurs sujets d'intérêt
3. Cliquez sur le bouton Rechercher

Apparaîtra une liste de volumes que vous pourrez acheter à votre librairie préférée ou encore venir emprunter ou en faire une demande spéciale (réservation) à votre bibliothèque. Vous l'aurez compris, cette plate-forme ne vous permet pas d'emprunter des volumes, elle vous guide seulement pour que vous puissiez faire des choix judicieux.

## SUGGESTION DE LECTURE

Pourquoi j'irais chez la psy maman? Michel Bossé, mars 2021, 158 pages

Pour faire suite à l'article de Michel Bossé dans le présent Rivière Web, voici une brève présentation de son dernier ouvrage. Ce volume est disponible à la bibliothèque.



Cet ouvrage propose aux parents un parcours qui leur permet de prendre connaissance de tout ce qui entoure la référence d'un enfant en psycho-thérapie par le jeu : motifs habituels de cette référence, justification de la démarche, choix du psychothérapeute, attentes mutuelles des parents et du psychothérapeute quant à leur rôle respectif et modalités à surveiller pour la présentation de la démarche à l'enfant. Cet ensemble d'informations prend pour assises un survol du développement de l'enfant de même qu'un aperçu des ratés qui peuvent survenir dans ce processus de croissance. Entre ces deux volets s'intercale une présentation de

quelques aspects du travail de thérapie, notamment l'utilisation du jeu et ce que celui-ci permet de découvrir au sujet de la dynamique sous-jacente aux symptômes. À la fin du parcours, les parents sont en mesure de répondre aisément à la double question que leur enfant est susceptible de leur poser : « Pourquoi j'irais chez la psy, maman? Je vais faire quoi avec elle? »

P.S. : Jusqu'à nouvel ordre, nous n'acceptons plus de dons de volumes à la bibliothèque. SVP il est inutile de venir les déposer à la porte d'entrée extérieure. Merci!

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

LUNDI ET MERCREDI DE 19H À 20H ET DIMANCHE 10H30 À MIDI, SAUF LES JOURS FÉRIÉS. ÉCOLE VENTS ET MARÉES, PORTE ARRIÈRE, 2e ÉTAGE.

INFO : FRANÇOIS CHALIFOUR, 418 856-5493 [frankychalif@gmail.com](mailto:frankychalif@gmail.com)

## Au son des cloches | Par Marielle Gamache

Horaire des célébrations dominicales du mois de février 2023 **qui auront lieu dans la sacristie:**

- Dimanche 5 février 2023 à 9h30 : messe;
- Dimanche 12 février 2023 : pas de célébration;
- Dimanche 19 février 2023 à 9h30 : messe;
- Dimanche 26 février 2023 à 9h30 : célébration de la Parole.

Venez célébrer avec nous!



### Baptême

- Marie Ouellet, fille de Mme Émilie Laboissonnière et de M. Maxime Ouellet, a été baptisée le dimanche 1er janvier 2023 dans notre église paroissiale.

Félicitations aux heureux parents! Bienvenue dans la grande famille des enfants de Dieu!

### Décès

- Marie-Paule Plourde, décédée à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 1er janvier 2023, à l'âge de 94 ans. Elle était l'épouse de feu M. Louis Lévesque et fille de feu Mme Marie-Rose Hudon et de feu M. Eugène Plourde. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 14 janvier 2023 à 11h dans notre église paroissiale suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.
- Marius Bérubé, décédé au CHSLD Côté-Jardin de Québec, le 2 janvier 2023 à l'âge de 90 ans et 11 mois. Il était le conjoint de Mme Dorothée St-Pierre et ex-époux de Mme Jeannine Gaudreau, fils de feu Mme Simonne Grandmaison et de feu M. Laurent Bérubé. Ses funérailles auront lieu le samedi 28 janvier 2023 à 14h à l'église de Saint-Denis. Il avait une résidence d'été au quai de Rivière-Ouelle.

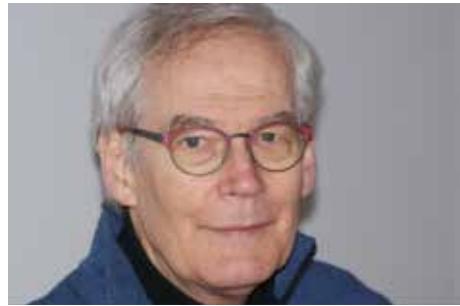
Nos plus sincères condoléances aux membres de ces familles!



Le Cercle de Fermières de Rivière-Ouelle 418 856-1388

# Une série de textes pour les parents de jeunes enfants ! | Par Marjolaine Côté

L'été dernier, nous avons reçu un écrit d'un Rivois d'origine, Michel Bossé, désireux de donner de ses nouvelles. Son texte relatait quelques souvenirs d'enfance ainsi que son parcours professionnel. Nous l'avons publié dans l'édition du Rivière Web de juillet dernier.



Michel Bossé jouit d'une longue expérience en psychothérapie de l'enfant. Il a mené une carrière dans l'enseignement universitaire en psychologie et il a aussi mis sur pied une école de formation à la psychothérapie dont il est le directeur. Cet Institut a maintenant une portée internationale et est destiné à la formation et à la supervision des psychologues et des psychothérapeutes.

Nous avons vérifié auprès de Michel Bossé s'il était intéressé à faire œuvre utile dans notre communauté en écrivant une série de textes de nature pédagogique destinés aux parents de jeunes enfants... et il a accepté ! Voici donc le premier d'une série de textes que vous pourrez lire au cours de l'année 2023.

Enfin, Michel Bossé est l'auteur de nombreux ouvrages en psychologie de l'enfant dont « Pourquoi j'irais chez la psy, maman? ... », livre que vous pouvez emprunter à votre bibliothèque municipale.

---

## Sous l'angle psy... | Par Michel Bossé, professeur retraité de l'UQTR (département de psychologie) Directeur de l'Institut de formation à la psychothérapie par le jeu auprès de l'enfant

Répondant à l'aimable invitation de Marjolaine et de Roger, je propose aux parents de jeunes enfants un premier lot de réflexions.

Ce que les parents de tout-petits devraient savoir et appliquer

Si l'on me demandait quelle est la recommandation la plus importante que j'ai eu à donner aux parents de tout-petits (garçons et filles âgés de deux ans jusqu'à 5 ans), recommandation visant les conditions permettant d'assurer le bon développement de ces derniers, je répondrais sans hésiter que c'est au sujet du statut qu'il faut reconnaître à l'enfant de ces âges.

Pour décrire clairement ce qu'il en est, je me permets de vous raconter un fait tiré de ma propre expérience de papa. En décembre 1974, mon épouse et moi venions d'avoir notre deuxième enfant. Pendant que ma conjointe allaitait le bébé au salon au petit matin, je prolongeais ma station au lit, préparant en pensée la journée qui m'attendait. Catherine, notre fille de 2 ans et 9 mois vint me trouver et me fit la confidence suivante : « Papa, j'ai fait un rêve cette nuit ; dans mon rêve, il y a une sorcière qui est entrée dans la maison avec un grand couteau; elle est allée dans votre chambre et elle a planté le couteau dans le dos de maman ». Puis, sans que j'aie eu le temps de dire quoi que ce soit, elle ajouta : « Papa, quand est-ce que tu vas m'en faire un, un petit bébé? » Je me rappelle avoir été abasourdi d'entendre dans ma propre demeure et de la bouche de ma propre fille le récit d'une production qui trahissait la présence chez elle du conflit oedipien. Je crois me souvenir d'avoir réagi d'une façon incomplète, donnant une position dans le genre : « Cathy, les papas ne font pas de bébés avec leur fille ». Je dis incomplète parce qu'il fallait que je lui précise que « je l'aimais comme ma fille et non comme une amoureuse et qu'il en allait être toujours ainsi ». Ce désir d'usurper la place de la maman dans le cœur de son papa était en effet ce qui constituait le nœud du rêve.

Les enfants qui se développent bien, j'allais le découvrir par la suite, traversent tous cette phase; ils y entrent généralement autour de leur troisième anniversaire, plus tôt de quelques mois s'ils sont des enfants doués. La situation conflictuelle dans laquelle ils se mettent avec le parent du même sexe va habituellement se résoudre entre 5 et 6 ans, l'enfant finissant par renoncer à son projet de conquête et par orienter sa quête amoureuse dans une autre direction que le parent de sexe différent, quand l'envie de satisfaire cette quête n'est pas tout simplement remise à plus tard. Les enfants qui n'ont pas atteint l'œdipe en temps normal (il s'en trouve un bon nombre même si ce n'est pas la majorité) en resteront toujours en-deçà, sauf s'ils ont la chance d'aller en psychothérapie (idéalement avant leur période d'adolescence) et que celle-ci est conduite de manière appropriée.

Il ne suffit pas que l'enfant atteigne l'oedipe pour qu'il puisse accéder à ce que nous appelons habituellement l'équilibre psychoaffectif, c'est-à-dire la condition des enfants bien portants; il lui faut se résigner à l'abandon de son projet de conquête du parent aimé. Pour relever ce défi, il doit pouvoir compter sur des attitudes appropriées, tant de la part du parent cible de sa conquête amoureuse que de celle du parent rival. Il se trouve que beaucoup de parents, pour des raisons diverses, maintiennent leur enfant dans l'illusion que leur projet de conquête va se réaliser et beaucoup de parents, placés malgré eux en position de rivalité, adoptent des attitudes et des comportements qui compliquent singulièrement le cheminement de leur enfant au point de devoir les amener en psychothérapie. Je vais en surprendre plus d'un en affirmant que dans la clientèle d'un psychologue ou d'un psychothérapeute œuvrant en pratique privée, entre soixante et soixante-cinq pour cent des cas au moins sont aux prises avec une telle problématique. Cela laisse voir la très grande importance du sujet.

La plupart des parents mis au fait du problème auquel ils sont partie prenante acceptent d'ajuster les modalités de leurs interactions avec leur enfant. Mais certains résistent en niant la nature du problème ou son importance ou en laissant voir les avantages qu'ils espèrent en tirer: « Je ne vais pas lui dire qu'il ne peut être mon amoureux, car ce serait un coup terrible pour lui » soutient une maman, « je ne changerai pas mes façons de faire parce que je trouve que c'est excellent pour ma fille qu'elle ait une telle façon de vivre les choses, sa relation avec moi est tellement importante », affirme un papa séparé qui vise une amélioration de ses conditions de garde. Des parents, en difficulté dans leur couple, jettent leur dévolu sur leur enfant, qu'ils se trouvent à placer dans la position d'un équivalent de conjoint à titre compensatoire. Nous avons beau dire aux parents résistants que sans un changement d'attitude de leur part, les problèmes de leur enfant à la maison ou à l'école (comportement d'opposition, d'agressivité, de violence à l'endroit des pairs, d'anxiété, d'hyperactivité, de manque de concentration, etc.) ne pourront être levés et que l'enfant risque de ne pouvoir développer son potentiel, généralement élevé, rien n'y fait dans leur cas; ils agissent comme si ces aspects étaient secondaires.

Quelles sont les recommandations qui sont proposées aux parents visés par la quête oedipienne de leur enfant? Il leur est d'abord suggéré de porter attention au type d'appellations avec lesquelles ils interpellent leur enfant : il leur faut abandonner celles du genre « mon chéri » ou « ma chérie », « mon amour », « mon homme » ou « l'homme de ma vie », « ma reine », toutes celles en somme qui servent habituellement à interPELLER son amoureux ou son amoureuse. En second lieu, il faut que le parent ciblé par la quête amoureuse de l'enfant contrôle rigoureusement l'accès de celui-ci à son intimité physique, ce qui veut dire ne pas se dévêtrir en sa présence, ne pas prendre son bain avec lui, ne pas l'accueillir dans son lit en seul à seul ou en l'absence du conjoint, etc., éviter les baisers sur la bouche. Troisièmement, il s'impose la plupart du temps au parent cible de la quête amoureuse de mettre les choses au clair avec son enfant pris dans la tourmente oedipienne, surtout si celui-ci se fait insistant à son endroit pour lui manifester son désir de rapport exclusif (par exemple par son comportement déplaisant à l'endroit du parent « rival »). Cette mise au point prend la forme suivante : « Sache, X, que je t'aime comme mon fils (ou pour les papas, comme ma fille) et qu'il en sera toujours ainsi. Tu ne peux donc pas espérer que je devienne ton amoureuse (ou, pour les papas, ton amoureux) ».

Le parent avec lequel l'enfant est en situation de rivalité doit lui aussi porter attention à un certain nombre de conditions. Il doit notamment éviter de laisser croire à l'enfant oedipien qu'il est au courant de tout ce qu'il souhaite ardemment, qu'il est vraiment dérangé par son projet, qu'il veut même se venger. Il ne doit jamais oublier que cette phase est tout à fait normale dans le développement, qu'elle constitue pour l'enfant un passage obligé pour accéder à l'équilibre. Il doit faire preuve de sérénité, de patience et de tolérance. Il ne doit pas oublier que malgré ses sentiments agressifs, l'enfant l'aime vraiment et qu'il se sent mal de vouloir usurper sa place dans le cœur du parent aimé. Souvenons-nous que dans son rêve, Catherine se représentait sous le personnage de la sorcière. C'est un détail qui trahissait son malaise, sa culpabilité face à sa maman, qu'elle aimait profondément.

L'attitude de sérénité et de tolérance du parent dit rival va contribuer à la mise en place chez l'enfant oedipien d'un mouvement identificatoire à ce parent, mouvement qui va faciliter chez lui la résignation à la défaite oedipienne au profit du parent rival.

N.D.L.R : Pour en savoir davantage ou pour consulter des professionnels en la matière :

<http://haitreetgrandir.com/>

<http://cliniquemana.com/>

<http://mfkamouraska.com/>

# Des signaux...de Gatineau | Par Roger Martin

En fin d'année 2022, on a parlé de Rivière-Ouelle deux fois plutôt qu'une dans les pages du Journal de Montréal et si l'information s'est rendue jusqu'ici, c'est grâce à la complicité de Marcel Bérubé, un collaborateur assidu du Rivière Web. Nous avons cru bon de partager ces nouvelles puisqu'elles constituent une source de fierté pour les Rivois et les Riveloises. *Marci ben!*

## Charles Hudon a ouvert la voie...



Crédit photo: Pierre-Luc Rivard

C'était en 2018 et notre jeune concitoyen de 16 ans faisait parler de lui en devenant l'un des plus jeunes pompiers volontaires au Québec. Ailleurs dans la province et plus particulièrement en région, on a compris comme il était difficile d'embiguder des pompiers volontaires recrues à cause de l'exigence d'une formation obligatoire de 255 heures. On a aussi compris qu'à cause des exigences du parcours de formation, il était illusoire de tenter de recruter d'éventuels candidats qui auraient rejoint le marché du travail. À certains endroits comme à La Malbaie et à Alma, ce sont les commissions scolaires qui ont constitué des groupes de huit (8) apprentis sur la base d'un projet pilote de pompier-études.

Cette fois, le journaliste Louis Deschênes nous apprend qu'une commission scolaire proposera d'offrir dès septembre prochain un programme du même genre à Trois-Pistoles pour contrer la pénurie de pompiers volontaires sur son territoire. Il s'agira d'une formation échelonnée sur deux ans, sur le modèle des programmes sport-études et art-études, qui accueillera un groupe de huit (8) élèves de Secondaire 4; ainsi, les recrues pourront compléter leurs études secondaires avec un diplôme de pompier volontaire en prime. Sans doute s'agit-il là d'une piste intéressante pour permettre aux municipalités et aux régies intermunicipales de regarnir les rangs de leur brigade de sapeurs.<sup>1</sup>

## Hunter Hearst Helmsley alias Triple H



Crédit photo: Agence France Presse

Quelques jours plus tard, ce fut au tour du journaliste Jacques Noël de nous présenter un lutteur américain de 52 ans qui a dû cesser ses activités professionnelles en 2021 à la suite d'un accident cardiaque sévère: il a d'ailleurs annoncé sa retraite en mars dernier. En cours de route, il a connu une carrière fulgurante. Faut dire que son premier maître dans ce « sport » fut un certain Edward Kowalski, une véritable terreur de la lutte au Québec pendant les années 50 - 60. Remarquez que Triple H n'était pas une mauviette pour autant : 6 pieds 4 pouces (1.93 m), 255 livres (115,66 kg). Ajoutez qu'il a remporté 23 championnats de la World Wrestling Entertainment, qu'il a été 14 fois champion du monde en plus

de se mériter bien d'autres honneurs dont un classique de ce sport-spectacle, le lutteur le plus détesté en 2003, 2004 et 2005. Au tournant du siècle, il s'imposait comme le meilleur au monde.

Pour faire durer le plaisir, je vous ai présenté le lutteur sous son nom de professionnel du métier. En réalité, il s'appelle Paul Michaël Levesque né en 1969 à Nashua au New-Hampshire. Au terme de ses recherches, le journaliste arrive à la conclusion que l'athlète fait partie de la dixième génération des descendants de Robert Lévesque et de Jeanne Chevalier, ce couple qui fut un des tout premiers à s'installer à Rivière-Ouelle en 1674 avec le seigneur Deschamps; et le chroniqueur de conclure que Triple H a sans doute hérité du courage de son ancêtre, ce dernier ayant fait partie de l'escouade des volontaires qui a repoussé une tentative de débarquement de l'amiral Phips à la Pointe de Rivière-Ouelle en 1690.

Ce sont les arrière-grands-parents de Triple H, Télesphore Lévesque et Virginie Thériault, qui ont quitté le Bas-Saint-Laurent en 1891 pour Nashua aux États-Unis. Pendant des générations, les membres de la famille Lévesque ont travaillé 60 heures par semaine dans les manufactures pour un maigre salaire; ironie de la vie, Paul Michaël a décidé d'emprunter une tout autre voie de sorte que sa fortune personnelle est évaluée à 150 millions de \$\$\$ U.S.<sup>2</sup>

Sources :

1- <https://www.journaldemontreal.com/2022/12/11/des-pompiers-de-16ans-pour-contrer-la-penurie>

2-<https://www.journaldemontreal.com/2022/12/16/paul-michael-levesque-alias-triple-h-le-plus-grand-lutteur-de-son-epoque-a-des-ra-cines-bien-de-chez-nous>

## La mascotte | Par Marcel Bérubé

L'année du 350e est déjà dernière nous. Pendant que la planète et ses habitants tournent de moins en moins rond, les Rivois se sont permis un léger répit pour prendre le temps de se retrouver et mettre de côté leurs tracas ainsi que ceux du monde : ils ont choisi de célébrer leur coin de pays et leurs accomplissements comme ceux de leurs aïeux.

Notre petite famille a franchi dans une allégresse anticipée les quelque 575 kilomètres séparant Gatineau de Rivière-Ouelle. Heureux, comme toujours, de retrouver le paternel et Any, nous étions bien décidés de passer du temps sur les lieux de rassemblement autour de l'église en plus de participer à la fête.

Grâce au travail des bénévoles qui ont organisé la belle panoplie d'activités offertes autant aux locaux qu'aux visiteurs, Cidalia et Damien ont pu découvrir d'autres trésors du beau coin de pays qui m'a vu grandir. Au fil de ces quatre jours de retrouvailles et de nouvelles rencontres toutes ponctuées de rires et de bonne humeur, une foule d'anecdotes sont sorties du lit de la rivière aux souvenirs pour remonter à la surface : poignées de mains et accolades - parfois - ont été au rendez-vous.

Tout était bien organisé au quart de tour : les expositions, les démonstrations, les conférences, les concerts, les repas et autres activités

L'exposition de photos dans la grande salle de l'école - pas si grande, quand on est devenu adulte - a été un lieu privilégié pour de nombreux nostalgiques. Mon père et moi avons passé plusieurs minutes dans cette galerie temporaire à tenter de reconnaître les centaines de Rivoises et de Rivois de diverses époques revenus parmi nous grâce à la magie de la photographie. Bel exercice pour les neurones engourdis! Chapeau à Normand Martin et à Annette Gagnon qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser cette exposition. Merci également à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu à la demande de revisiter leurs albums et qui ont bien voulu prêter ou donner des photos et des vidéos.

Une autre belle initiative de la part de Normand a été d'exposer ses vieux uniformes de balle-molle et de ballon-balai. En plus, le costume de la mascotte Marsouelle, retrouvé on ne sait trop où, y était bien en évidence sur un support. Marsouelle est le fruit de la mode des années 1980 alors que de nombreux organismes nationaux ou locaux adoptaient une mascotte. Le Comité des loisirs, pour ne pas être en reste, avait décidé de créer la sienne. Quoi de mieux que le marsouin, le béluga, pour représenter Rivière-Ouelle?... En plus de commémorer l'histoire de la pêche à ce mammifère à la Pointe de Rivière-Ouelle, son air gentil avait l'heure de plaire aux enfants. Le logo utilisé a été celui des fêtes du tricentenaire qui représente les méandres de la rivière.

J'ai eu la chance, si on peut dire, d'assister à la conception de la chose. En effet, celle-ci a eu lieu dans le sous-sol de la maison de mon enfance. Ma mère, Raymonde, s'est occupée de la fabrication du marsouin à pattes. Je me souviens qu'elle a pris mes mesures lors d'une semaine de relâche universitaire. Je lui avais dit de faire le costume plus grand pour que quelqu'un de plus corpulent puisse s'y glisser.... facilement. Je n'avais pas très envie de m'emplucher pour participer à des activités communautaires ou pour marcher dans des parades qui étaient encore populaires en ce temps-là. De plus, le nom choisi pour la bête pelucheuse ne me plaisait guère : trop près de Marcel! J'imaginais les jeux de mots trop faciles dont je serais sans doute le malheureux bénéficiaire.

La mascotte a fait sa première apparition publique lors du carnaval en février 1984. Je ne suis pas parvenu à trouver qui a eu le privilège d'être le premier à enfiler le costume à cette occasion. Cependant, le succès a été immédiat. Au début de l'été suivant, à court de volontaires pour se glisser dans la peau du personnage, on m'a demandé de revêtir le déguisement pour faire des défilés. Après quelques hésitations, j'ai accepté de me rendre à Saint-Gabriel pour un défilé. Heureusement, le temps était nuageux, mais chargé d'humidité; l'activité s'est bien déroulée. Les gens, les enfants surtout, semblaient apprécier la présence de Marsouelle. Je me suis bien amusé à voir rire les enfants qui



trop timides en raison de la Covid

agitaient les bras pour attirer mon attention.

La dernière expérience fut plus éprouvante. Sous un soleil de plomb, bien camouflé dans le costume de peluche, j'ai traversé tout le village de Kamouraska depuis le garage Labrie, située complètement à l'est de la municipalité jusqu'à la côte Bossé à l'extrême ouest. Le soi-disant air plus frais de Kamouraska était parti ailleurs lors de cette journée. Un bon Kamouraskois, ayant probablement remarqué que mon pas devenait plus lourd et que l'entrain diminuait, a eu pitié de moi. Il a agrippé Marsouelle par le nez et a soulevé la tête en fibre de verre sous laquelle je suais depuis plus de 45 minutes. En me voyant en nage, il m'a tendu une Budweiser salvatrice. C'est donc la tête de marsouin sous le bras que j'ai enfilé le blond liquide d'un trait avant de rattraper le char rivois qui faisait partie du cortège. J'y suis remonté la tête remise en place et les esprits retrouvés. Je n'ai pas marché pour le retour sur le chemin Leblanc, me contentant d'agiter la nageoire, un peu comme Elizabeth II l'aurait fait de la main à partir de son carrosse, pour saluer les spectateurs plus rares que sur la rue principale.

Bien sûr, des gens m'ont, pour un temps, appelé Marsouelle. Petit quolibet somme toute gentil.

En août dernier, après les festivités, Marsouelle a sans doute repris le chemin de la maison de retraite des mascottes pour retrouver Badaboum et autres congénères anthropomorphes poilus.

Annette m'a bien fait rire en me disant que Normand était très ajusté dans son uniforme de balle. Rire interrompu quand j'ai réalisé que ma propre graisse m'empêcherait probablement, aujourd'hui, de me glisser à mon aise dans la personification d'une bête jadis chassée justement pour son gras. Gras, oui! Gracieux, non!

En terminant, j'invite tous ceux et toutes celles qui, à un moment ou à un autre, ont personnifié Marsouelle, à se manifester tout en souhaitant qu'ils et elles en aient gardé de bons souvenirs.

---

## **Le Club photo Kamloup vous invite à son exposition Beautés rurales**

C'est à un véritable spectacle photographique que les membres vous convient du 8 février au 5 avril 2023, à La Mo-saïque-Bibliothèque de La Pocatière.

Vingt-deux photographes répartis sur le territoire des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup ont capté des images qui témoignent de la beauté rurale de notre milieu de vie : Paysages, patrimoine bâti, faune et flore illustrent le caractère distinctif de notre coin de pays. Il sera aussi possible d'acquérir les œuvres de ces artistes.

Heures d'ouverture

- Mardi et mercredi de 13 h à 16 h30
- Jeudi de 16 h à 20 h
- Samedi de 10 h à midi

Le vernissage aura lieu le mercredi 8 février, en formule 5 à 7. L'entrée est gratuite !

Bienvenue à tous !

Les membres du Club photo Kamloup

---

## **CLUB PHOTO KAMLOUP**



# État des résultats 2022 du Rivière Web | Par Roger Richard

# Le Rivière Web

Recettes et déboursés pour l'année 2022

## RECETTES

|                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| Abonnements postaux | 185.00\$          |
| Publicité           | <u>1 686.36\$</u> |
| Total des recettes  | 1 871.36\$        |

## DÉBOURSÉS

|                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| Abonnements postaux  | 158.35\$        |
| Distribution postale | 1 110.83\$      |
| Frais de caisse      | 35.40\$         |
| Frais administratifs | <u>505.67\$</u> |
| Total des déboursés  | 1 810.25\$      |

## EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS

61.11\$

|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| Note : Solde à la caisse en 1 janvier 2022 | 785.31\$ |
| Surplus de la période                      | 61.11\$  |
| Solde à la caisse au 31 décembre 2022      | 846.42\$ |

## Dîner de la Saint-Valentin

Le Club 50+ de Rivière-Ouelle veut partager avec chacun de vous « La Fête des Cœurs » par un dîner.

**Quand** : le samedi 18 février 2023

**Heure** : 11h30

**Endroit** : au sous-sol de la sacristie, soit au 103B rue de l'Église de Rivière-Ouelle.

**Coût** : 1 personne 13\$ / 2 personnes 25\$

Familial (4 personnes) 30\$

Enfant de moins de 14 ans 5\$

Dites-le à vos parents et à vos amis : laissez parler votre cœur.

**RÉSERVATION** : auprès de Julie Bédard, réceptionniste, à la municipalité de Rivière-Ouelle (418 856-3829 poste 0) d'ici le 14 février 2023.

Vous pouvez payer en argent ou par chèque au nom du Club 50+ de Rivière-Ouelle au moment de la réservation.

N.B : Il y aura quelques prix de présence.

\*\*\*De plus, mini tournoi de cartes (au 500) : un prix est en jeu.

Musique et jeux de société pour tous.

VOICI LE MENU D'UN DÎNER PRESQUE PARFAIT POUR TOUS LES AMOUREUX DE LA VIE :

- Soupe des amoureux
- Plat principal : bœuf cubique accompagné de patates mielleuses et salade brins d'Amour
- Desserts sucrés avec de l'Amour biologique, naturel
- Thé, café, jus.

UNE INVITATION TRANSMISE PAR Margo Moreau, présidente



# Bloc-notes



## Le Cercle de Fermières de Rivière-Ouelle

En 2023, les Fermières tiendront leur prochaine rencontre le mercredi 15 février 2023 à 13 h30 à la salle communautaire (sous-sol de l'église) de Rivière-Ouelle; une activité suivra la réunion.

Nous invitons toutes les dames à venir nous rencontrer et à voir ce que nous pouvons leur offrir.

Mariette Lizotte, présidente  
418 856-1388



Activités physiques et adaptées pour les gens de 50 ans et plus

À la salle communautaire (sous-sol de l'église) les mercredis dès 13h30.



Pour informations:  
Marjolaine Rivard: 418 856-5907

**C'est gratuit!**



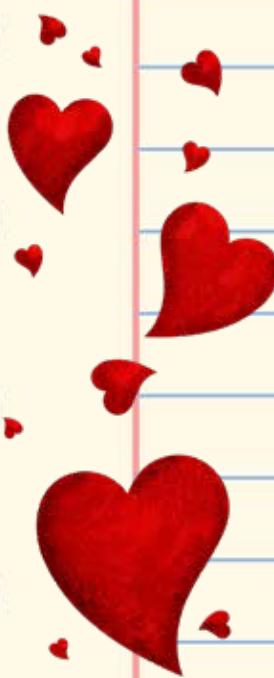
## Cours de Qi Gong à Rivière-Ouelle dès le mois de février 2023

Facile, le Qi Gong fait appel à une grande diversité de mouvements combinés à des exercices respiratoires. Pas besoin d'équipements ou de vêtements spéciaux. Les cours de Qi Gong se tiendront les jeudis du

9 février au 13 avril de 13 h30 à 15 h (salle à confirmer).

Coût : 10 \$/séance. Coût pour la session : 100 \$/personne.

Pour informations et inscription : Jean-Guy Madore au 418 852-2737



# Mes soins restent ici au Kamouraska

## Une première rencontre avec le député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest

Le comité « Mes soins restent ICI au Kamouraska » a tenu une première rencontre avec le député de Côte-du-Sud, monsieur Mathieu Rivest. Celle-ci a permis au nouveau député de bien comprendre les problématiques vécues par les usagers des établissements du Kamouraska pour être davantage en mesure de défendre correctement les revendications locales auprès de son gouvernement.

En dépit des différentes interventions réalisées au cours des cinq dernières années, le comité tenait à signaler au député Rivest que de nombreux dossiers restent toujours à régler. Cette situation concerne particulièrement la desserte par des médecins spécialistes où on est encore loin de ce qui avait cours avant la centralisation des services et les fusions d'établissements.

Monsieur Rivest s'est montré disposé à acheminer les préoccupations du comité auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que de la ministre responsable de la Région Bas-St-Laurent. Une rencontre impliquant la ministre responsable de la Région du Bas-Saint-Laurent, madame Blanchette-Vézina, est à convenir au printemps 2023.

### Un visuel magnétique pour les citoyens du Kamouraska

Pour compléter de façon originale et utilitaire cette 5e année de mobilisation pour des soins de proximité au Kamouraska, le comité « Mes soins restent ICI au Kamouraska » a produit un aide-mémoire magnétique à l'intention de la population. Ce visuel permet de garder à la vue les coordonnées téléphoniques d'une douzaine de ressources utiles au niveau de la santé et des services sociaux.

Ce magnétique peut être obtenu gratuitement auprès des établissements suivants : cliniques médicales (GMF), le Centre d'action bénévole Cormoran, La Montée, L'Arc-en-ciel du cœur, Moisson Kamouraska, les Services Kam-aide et certains bureaux de médecins.

Rappelons que le comité « **Mes soins restent ICI** » est issu d'une mobilisation citoyenne en mai 2017. Le comité multiplie, depuis ces 5 dernières années, des représentations politiques et des interventions publiques afin de rétablir le niveau de soins et les services de proximité requis pour la population de tout le Kamouraska.

Sources : Communiqués de presse du comité « Mes soins restent ICI au Kamouraska » du 25 novembre et du 8 décembre 2022



Bonne  
Saint-Valentin!



Alimentation COOP IGA La Pocatière, présente dans votre communauté !

161, route 230 ouest, La Pocatière, 418-856-2667



**GROUPE**  
**Caillouette & associés**  
Entrepreneur électricien

124-A Route 132, Rivière-Ouelle



Résidentiel - Commercial - Agricole

Vente et raccordement de bornes électriques

## Vente et installation de thermopompes

Subventions du programme 'Thermopompe efficace' d'HQ encore disponibles.

Profitez-en pour faire l'achat de votre appareil. R.B.Q.: 8359-8870-35

**418-856-1051**  
[info@groupecea.com](mailto:info@groupecea.com)

[www.groupecea.com](http://www.groupecea.com)

À votre service depuis déjà  
**23 ans !**

R.B.Q.: 8359-8870-35



### RÉPARATION & VENTE :

- LAMPE ALADIN
- LAMPE À L'HUILE
- LAMPE ÉLECTRIQUE
- LUMINAIRE ANTIQUE ET NEUF

132, Route 132, Rivière-Ouelle, Québec G0L 2C0  
Tél.: 418 856-4009 Cell.: 418 714-8950



# NOUVEAU!



En clinique et à domicile

(514) 586-3826 - [frederique.ouellet.ac@gmail.com](mailto:frederique.ouellet.ac@gmail.com)

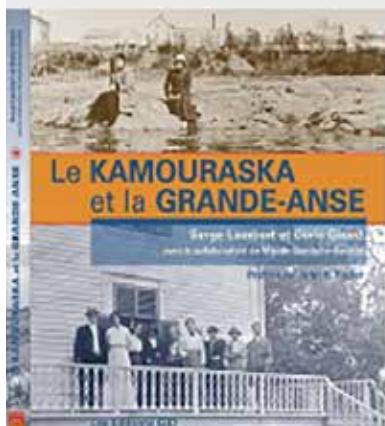
*Là pour vous!*

**BERNARD  
GÉNÉREUX**

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—  
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-Loup

[BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA](mailto:BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA) • [BERNARDGENEREUX.CA](http://BERNARDGENEREUX.CA) • 1-855-881-9876

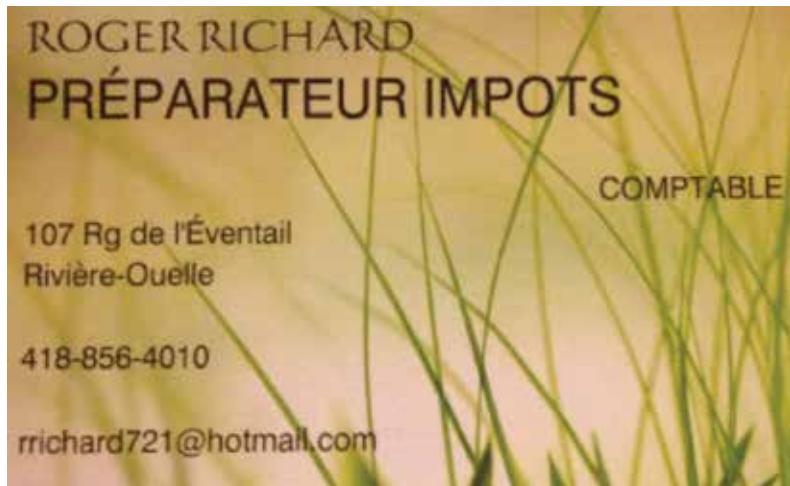
## La généalogie et l'histoire de vos ancêtres vous intéressent?



Procurez-vous dès maintenant le tout nouveau livre **Le Kamouraska et la Grande-Anse**, premier titre de la collection **Passeurs de mémoire**, publié aux Éditions GID. On y présente les 24 familles des circuits [passeursdememoire.com](http://passeursdememoire.com) qui embrassent le territoire du Kamouraska avec une incursion à l'ouest soit le littoral du fleuve Saint-Laurent, de Saint-André à Saint-Roch-des-Aulnaies, couvrant jusqu'aux terrasses du piémont et à l'arrière-pays.

*En vente maintenant par la Municipalité de Rivière-Ouelle, sur place ou par la poste, au coût de 36,70 \$ incluant les taxes.*

**POUR VOUS PROCURER CE LIVRE, ÉCRIVEZ À  
[info@riviereouelle.ca](mailto:info@riviereouelle.ca) ou téléphonez au 418 856-3829 poste 201.**



*Bercé par le fleuve ...  
Visez le Kamouraska !*

176, chemin de la Pointe, C.P. 177  
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0

info@campingriviereouelle.com  
[www.campingriviereouelle.com](http://www.campingriviereouelle.com)

Tél. : 418 856-1484  
Sans frais : 1 888 856-1484

*Location de sites et de roulettes*



## Émondage Marc Lizotte

(418) 866-9622

Arboricultrleur professionnel depuis plus d'une décennie!

- Abattage et démontage d'arbres
- Émondage et élagage
- Taille de haies de cèdre
- Plantation, fertilisation et Contrôle des maladies
- Taille et plantation d'arbres fruitiers
- Service de nacelle
- Déchiquetage / extraction de souches
- Déboisement de terrains



**Saviez-vous que Trans-apte organise des déplacements « porte-à-porte » en dehors des circuits réguliers?**

Contactez notre répartitrice la veille avant 14h pour planifier votre sortie.

**Horaire des circuits réguliers du lundi au vendredi :**

- **Rivière-Ouelle** vers **La Pocatière** : 9h00 / 9h30 / 14h30
- **La Pocatière** vers **Rivière-Ouelle** : 8h15 / 13h45
- **Rivière-Ouelle** vers **St-Pascal** : 9h00 / 9h30 / 14h30
- **St-Pascal** vers **Rivière-Ouelle** : 8h00 / 9h00 / 13h30

Pour plus de renseignements, contactez-nous du lundi au vendredi entre 8h et 16h.



R.B.Q. : 8345-1716-18

Téléphone : **418 856-6764**

Cellulaire : **418 894-0262**

141, anse des Mercier  
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0  
[ro.excavation@hotmail.com](mailto:ro.excavation@hotmail.com)



Excavation

Terrassement

Fosse septique

Champs d'épuration

Marteau hydraulique

Caméra d'inspection  
de drain de fondation

Pose et réparation  
de drain français

Réparation de fondation



Centre déco design



Le design d'intérieur est un service offert. Il est possible d'avoir des plans 3D assistés par ordinateur. Je peux vous aider à faire le choix des matériaux et des couleurs. Si d'autres points de votre projet vous font douter, j'y répondrai au meilleur de mes connaissances. Les tendances vous font peur, et bien le tout sera ajusté à votre goût en répondant à vos besoins.

[www.studiovm.info](http://www.studiovm.info) / (418) 371-7171

BESOIN DE PLANS OU D'IDÉES  
CONTACTEZ-MOI



**DARIO GAGNON**

Votre référence en finances!

Site Internet: [dariogagnon.com](http://dariogagnon.com)  
Courriel: [info@dariogagnon.com](mailto:info@dariogagnon.com)  
Téléphone: 418-943-3696



# Février 2023

Crédit photo : Marlène Lizotte